



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-26-099**  
**L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 25 FEVRIER 2026**  
**SUPPORT DE LA PLATEFORME KELFONCIER**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'améliorer la gestion et l'accès à l'information immobilière sur le territoire de la Ville de Vincennes ;

**CONSIDÉRANT** que la solution proposée par l'application KEL FONCIER répond aux besoins fonctionnels et techniques de la collectivité ;

**CONSIDÉRANT** que l'offre du développeur KEL QUARTIER présente un coût raisonnable en corrélation les objectifs budgétaires de la Ville de Vincennes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société KEL QUARTIER SAS domiciliée au 8 rue Jules César, à Paris (75012), représentée par Monsieur Eduardo Larrain en qualité de Directeur Général, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la plateforme KEL FONCIER.

La validité de ce marché est à compter de sa date de notification et est reconductible de façon tacite 3 fois par période successive de 12 mois., sans que la durée globale ne puisse excéder 4 ans.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est composé de :

- Droit d'usage de licence à 1 188,00 € HT
- Abonnement du compte utilisateur à 1 080,00 € HT à partir de la 2eme année

Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 3 000,00 € HT

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260225-lmc1H14023H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 25/02/2026  
Date de Publication : 25/02/2026